- Monsieur le Directeur adjoint de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,
- Mesdames et messieurs les personnels de l'école,
- Chers collègues directeurs techniques de la 16^{ème} promotion,
- Chers collègues de promotion,

En tout premier lieu, nous souhaitons remercier et l'ensemble des personnels de l'Énap sans oublier ceux qui ont travaillé dans l'ombre pour, sans même que nous les voyions.

Ensuite, nous tenons à saluer notre référent pour son accompagnement, tant pour l'organisation de notre cursus que pour les recherches de lieux de stage de façon individualisée, mais également à l'ensemble des formateurs de l'Ecole, qui nous ont beaucoup apporté, par leur connaissance de l'administration.

Nous remercions également les nombreux personnels techniques qui se sont investis et sont venus à l'ENAP nous former et nous apporter leurs connaissances techniques et leur expérience de terrain.

Nous n'oublions pas l'ensemble des tuteurs de stage qui nous ont encadré et avec qui nous avons partagé le travail au quotidien durant les semaines de stages en établissement.

Malgré la distance qui nous a éloigné des nôtres durant ces 12 dernières semaines, nous avons été gagnant techniquement et humainement en étoffant notre réseau professionnel.

En ce jour, j'ai en tant que déléguée de cette belle promotion, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance, l'autorisation de baptiser la 20^{ème} promotion de Techniciens du nom de PLURALITE.

En abordant la thématique de la pluralité dans le cadre de l'administration pénitentiaire, il est crucial de reconnaître le rôle fondamental des métiers techniques tels que la restauration, l'informatique, la maintenance immobilière et la production industrielle. Ces domaines sont souvent les piliers méconnus mais indispensables qui soutiennent le bon fonctionnement de nos établissements pénitentiaires.

La pluralité s'exprime d'abord à travers la diversité des compétences et des savoir-faire de nos équipes techniques.

Que ce soit dans les cuisines, les salles informatiques, les ateliers de production ou dans le domaine de la maintenance, nous avons la chance de compter sur des professionnels aux parcours variés, apportant avec eux, une richesse de connaissances et d'expériences.

Cette diversité de talents est un atout précieux qui nous permet d'innover et de trouver des solutions créatives aux aléas et aux défis quotidiens que nous rencontrons.

Dans le domaine de la restauration, la pluralité se traduit par une offre alimentaire diversifiée et adaptée aux besoins nutritionnels et culturels de nos détenus. Outre la qualité, nous veillons à respecter les différentes traditions culinaires et religieuses présentes au sein de notre population carcérale.

En informatique, la pluralité se reflète dans notre capacité à fournir un accès équitable aux technologies de l'information et de la communication à l'ensemble des personnels et usagers sans lésiner sur la mise en place de mesures de sécurité.

La pluralité du secteur de la production industrielle dans nos établissements est directement liée à la réinsertion des personnes détenues en offrant quotidiennement du travail, un savoir faire et un revenu à de nombreux opérateurs encadrés et formés par les techniciens de production.

Enfin, dans le domaine de la maintenance immobilière, la pluralité nous pousse à adopter des approches novatrices et durables pour assurer le bon fonctionnement de nos infrastructures. Cela implique d'investir dans des process de suivi de la maintenance et des technologies, tout en veillant à la sécurité et au confort des usagers et du personnel civil et en tenue.

En conclusion, la pluralité dans les métiers techniques de l'administration pénitentiaire est une source d'enrichissement et d'innovation.

En valorisant la diversité des compétences et des talents au sein de nos équipes, nous contribuons à créer un environnement de travail inclusif et respectueux, tout en améliorant la qualité des services que nous offrons à la population pénale et à l'ensemble des personnels.

C'est en embrassant la pluralité que nous pourrons véritablement progresser vers une justice pénale plus humaine et équitable.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Directeur adjoint, nous serions très honorés que vous acceptiez de baptiser notre promotion, du nom de : PLURALITE.

MERCI